

Adopté par le Comité directeur le 27 février 2023

Principes d'une politique libérale à l'égard de Taïwan

1 Contexte historique

En 1949, à la fin de la guerre civile chinoise, deux "Chine" ont vu le jour - la République populaire de Chine communiste (sur le continent - appelée ci-après "Chine") ainsi que la République de Chine (sur l'île de Taïwan). Toutes deux ont d'abord poursuivi l'idée de représenter l'ensemble du territoire national des deux Chine, c'est-à-dire une "politique d'une seule Chine". La communauté internationale a donc été confrontée à la question de savoir si elle devait entretenir des relations diplomatiques avec Taïwan ou avec la Chine. Si Taïwan a d'abord été reconnue internationalement, l'équilibre s'est déplacé vers la fin des années 1960 en faveur de la République populaire de Chine.

La République de Chine a été l'un des membres fondateurs des Nations unies en 1945 et a occupé un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Après la défaite du Kuomintang (KMT), parti nationaliste au pouvoir, face aux communistes lors de la guerre civile, le gouvernement de Chiang Kai-Shek s'est retiré sur l'île de Taïwan. Ce gouvernement a représenté la Chine à l'ONU et au Conseil de sécurité jusqu'au début des années 1970.

Avec les visites du conseiller américain à la sécurité nationale Kissinger en 1971 et du président américain Nixon en 1972 en République populaire de Chine et le rapprochement entre les Etats-Unis et la République populaire qui en a résulté, la situation internationale a changé durablement pour Taïwan, notamment au sein de l'ONU.

En 1971, la République populaire de Chine est devenue membre de l'ONU et, en tant qu'unique représentante de la Chine, a également obtenu le siège au Conseil de sécurité de l'ONU. Par la suite, Taïwan a été exclue de toutes les sous-organisations de l'ONU. De nombreux pays occidentaux ont suivi la politique de la Chine unique et ont reconnu la République populaire de Chine sur le plan diplomatique. Taïwan a également perdu son siège au Fonds monétaire international en 1980 au profit de la République populaire de Chine. Il en va de même pour son adhésion à la Banque mondiale. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) constitue une exception. Après l'adhésion de la Chine (fin 2001), Taïwan est membre de l'OMC depuis début 2002.

Taïwan a commencé à se démocratiser à partir des années 1990, ce qui a permis d'élire pour la première fois en 2000 un président qui aspirait à l'indépendance de Taïwan. Taïwan a ainsi basculé vers une "théorie des deux États" (ou "politique des deux Chine"). La République populaire de Chine, quant à elle, en est restée à la politique d'une seule Chine, tout en promouvant le modèle de Hong Kong : "un pays, deux systèmes".

2 Relations entre la Suisse officielle et Taiwan

La Suisse a été l'un des premiers pays occidentaux à reconnaître diplomatiquement la République populaire de Chine en 1950. Cette décision a été prise pour des raisons économiques et politiques. La Suisse officielle poursuit ainsi une politique d'une seule Chine et considère Taïwan comme un Etat partiel de la Chine. Depuis, la Suisse a tendance à entretenir des relations un peu plus étroites avec la Chine que d'autres pays occidentaux, comme en témoigne par exemple l'accord de libre-échange signé entre nos deux pays conclu en 2013.

Taïwan reste néanmoins un partenaire commercial important pour la Suisse. Il est le cinquième partenaire commercial de la Suisse en Asie. Au niveau mondial, Taïwan est le 26e partenaire commercial le plus important. Le volume des échanges commerciaux s'élève à environ 3,6 milliards de CHF (chiffres 2020, Seco). Depuis 2011, il existe un accord de double imposition, basé sur la loi fédérale sur la reconnaissance des accords entre institutions privées destinés à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune ([RS 672.3](#)). Il n'existe en revanche pas d'accord de libre-échange. Il existe en outre des relations scientifiques et culturelles entre la Suisse et Taïwan. En raison de l'absence de représentations diplomatiques, ces relations sont gérées par deux représentations privées.

Le Democratic Progressive Party (DPP), actuellement au pouvoir à Taïwan, est membre de Liberal International depuis 1994. Cela signifie que le PLR a un parti libéral frère à Taïwan.

3 Situation internationale

Isolation internationale : du point de vue du droit international, Taïwan présente les caractéristiques d'un État¹. Depuis le début des années 1990, Taïwan est un pays démocratique. Sur le plan international, on constate cependant que de moins en moins d'États reconnaissent Taïwan comme un État indépendant. Actuellement, il s'agit encore de 13 États, pour la plupart de petite taille, ainsi que du Vatican².

Pression chinoise : la pression de la Chine sur Taïwan n'est pas un phénomène nouveau. Depuis 2016, lorsque le DDP a remporté les élections à Taïwan, Pékin a augmenté la pression sur Taïwan. Cela comprend des actions militaires menaçantes, des cyberattaques ou encore des campagnes de désinformation. Les récentes manœuvres militaires à grande échelle de la Chine à l'occasion de la visite de la présidente du Congrès américain, Mme Pelosi, à Taïwan sont le dernier point culminant des menaces de la Chine.

Menace de la Chine : dans un document de principe actuel, les dirigeants chinois formulent sans équivoque que Taïwan fait partie de la Chine. Une solution pacifique est préférable, mais la Chine se réserve le droit d'utiliser la force. L'objectif déclaré de Pékin est d'unifier le continent et Taïwan au plus tard en 2049.

Importance stratégique de Taïwan : Taïwan revêt une grande importance dans les dynamiques géopolitiques de l'Asie de l'Est. L'île limite l'accès de la RPC au Pacifique et est importante sur le plan économique (par exemple, premier producteur de puces électroniques). Taïwan revêt une grande importance symbolique dans la compétition entre démocratie et États autoritaires.

Importance économique de Taïwan : malgré son isolement politique international, Taïwan a acquis un rôle important dans l'économie mondiale et est devenu un acteur majeur, notamment dans le domaine des technologies numériques. Ainsi, environ deux tiers des puces électroniques utilisées dans le monde proviennent de Taïwan³. Avec un PIB de 668 milliards d'USD (cf. CH 813 milliards), Taïwan se situe juste derrière les 20 plus grandes économies du monde.

4 Position du PLR

Promouvoir la paix, la stabilité et la démocratie : la Suisse a tout intérêt à ce que la paix, la stabilité et la démocratie règnent dans la région. Les conflits doivent donc être résolus sur la base du droit international et sans recours à la force ou à la menace. Si la Chine attaquerait Taïwan par la force, les intérêts suisses seraient affectés. Dans ce cas, la Suisse condamnerait tout crime de droit international et devrait analyser précisément où un soutien à des contre-mesures internationales serait efficace. Taïwan est une démocratie libérale dans un contexte géopolitique difficile. Nous avons un intérêt évident à ce qu'il en soit ainsi à l'avenir.

Bonnes relations avec la Chine et Taïwan : la Suisse doit entretenir les meilleures relations économiques, culturelles et scientifiques possibles avec la Chine et Taïwan. Le PLR est d'avis que la politique d'une seule Chine doit en principe être poursuivie.

Rejeter les tentatives de pression de la Chine : la République populaire de Chine fait pression sur Taïwan depuis des années. La dernière escalade en date, en août 2022, s'inscrit dans cette lignée. Cela met en danger la stabilité et la paix dans la région. Du point de vue du PLR, il convient d'appeler par son nom cette politique d'intimidation et d'isolement de la Chine et de la rejeter fermement. Un dialogue amical, mais aussi honnête et ouvert, doit être mené avec la Chine.

¹ Ces caractéristiques sont : un territoire, une population et un gouvernement qui exerce de facto le pouvoir d'État.

² Belize, Eswatini, Guatemala, Haïti, Honduras, Îles Marshall, Nauru, Palau, Paraguay, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Tuvalu, État de la Cité du Vatican.

³ Ces caractéristiques sont : un territoire, une population et un gouvernement qui exerce de facto le pouvoir d'État.

Utiliser systématiquement les marges de manœuvre de la politique d'une seule Chine : la Suisse officielle poursuit une politique d'une seule Chine depuis 1950. Il y a de bonnes raisons de poursuivre cette politique, car la politique étrangère est toujours une politique d'intérêts. Le PLR est d'avis que cette politique doit en principe être poursuivie. Nous demandons toutefois que les marges de manœuvre de la politique d'une seule Chine soient utilisées de manière systématique. Le Conseil fédéral doit montrer comment les relations avec Taïwan peuvent être améliorées. Ceci en application du postulat [21.3967](#) de la CPE-N.

Pas de cavalier seul suisse : la Suisse doit coordonner sa politique à l'égard de Taïwan avec celle d'autres pays partageant les mêmes idées. Le PLR refuse de faire cavalier seul. Dans ce contexte, le PLR s'oppose aux efforts visant à renforcer les contacts parlementaires officiels avec le pouvoir législatif de Taïwan (comme le demande la motion [22.4259](#) de la CPE-N).